

SOCIÉTÉ DES NATIONS

LEAGUE OF NATIONS

DANS LA RÉPONSE PRIERES DE RAFFERLER

PLEASE QUOTE REF. NO. IN REPLY

NO.

NO.

Genève, le 31 mai 1934.

Mademoiselle,

Conformément aux instructions de S. E. M. Rocca, Président du Conseil d'administration de l'Institut international du cinématographe éducatif de Rome, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en raison de l'urgence de certaines décisions qu'il incombe au Conseil d'administration de prendre, celui-ci est convoqué pour le 25 juin à Stresa, Italie.

Les motifs qui ont conduit le Président à prier ses collègues de se réunir à cette époque sont principalement la nécessité de constituer sans retard le Comité consultatif et technique, qui se réunira également à Stresa pour la première fois, et l'intérêt qu'il y aurait à donner suite à certaines résolutions du Congrès international de l'enseignement par le cinématographe, notamment une résolution visant l'unification du format réduit des films destinés à l'enseignement.

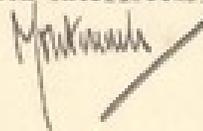
La présente lettre de convocation sera suivie à très bref délai de la transmission de l'ordre du jour de la session. D'autre part, le Directeur de l'Institut vous fera tenir directement une lettre explicative concernant le lieu où le Conseil se réunira à Stresa, de même que les facilités de logement, etc. qui seront accordées aux membres du Conseil. De plus, le Directeur fera parvenir aux membres du Conseil le texte de son rapport, la collection des vœux et résolutions du Congrès, de même que les textes adoptés par la conférence qui s'est récemment tenue à Baden-Baden en vue de l'unification du format réduit des films destinés à l'enseignement.

Le Président du Conseil d'administration ne se dissimule pas les difficultés que pourra causer à certains de ses collègues cette invitation à se réunir dans un délai relativement court. Il n'en espère pas moins que les membres du Conseil d'administration voudront bien accueillir favorablement cette convocation. Je vous serais obligé de vouloir bien me communiquer votre réponse dès que faire se pourra.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire de l'Organisation de
Coopération intellectuelle:

Mademoiselle Gabrièle Mistral,
s. b. s. du Consulat de Chile,
Madrid.



[Carta] 1934 mai 31, Genève, [Suisse] [a la] Mademoiselle Gabriela Mistral, a.b.s. du Consulat de Chile, Madrid, [Espagna] [manuscrito] Le Secrétaire de l'Organisation de Coopération intellectuelle.

Libros y documentos

AUTORÍA

Autor secundario:Mistral, Gabriela, 1889-1957

FORMATO

Manuscrito

DATOS DE PUBLICACIÓN

[Carta] 1934 mai 31, Genève, [Suisse] [a la] Mademoiselle Gabriela Mistral, a.b.s. du Consulat de Chile, Madrid, [Espagna] [manuscrito] Le Secrétaire de l'Organisation de Coopération intellectuelle. 1 h. ; 32 cm.

FUENTE DE INFORMACIÓN

[Biblioteca Nacional Digital](#)

INSTITUCIÓN

[Biblioteca Nacional](#)

UBICACIÓN

Avenida Libertador Bernardo O'Higgins 651, Santiago, Región Metropolitana, Chile